

Vincent Lanteri Le 2 février 2010

Le 2 février 2010 Vincent Lanteri a écrit :

Lazare

au regard de la situation, et de la tension, je suis épuisé et je n'ai plus d'énergie pour discuter sereinement, c'est maintenant ma troisième nuit blanche, je ne te cache pas que je manque d'efficacité dans mon boulot

Je prend donc quelques jours afin de me permettre de prendre du recul, mais également pour me permettre de régler mes affaires personnelles.

Je te remercie de ta compréhension

Vincent

Vincent Lanteri février 2010

De : Vincent Lanteri
Date : 2 février 2010
Objet : RE: 3 à 4 jours
À : lazare groune

Lazare

En pièce jointe la situation de trésorerie à jour afin de transmettre à Laurent Fusi pour passation.

ATC LCL = 11 228 euros

ATC SMC = 24 320

LINKS LCL = 2 454

LINKS SMC = 9 686 (sachant que l'on doit recevoir au entre le 8 et le 10/02 la natio = 129 234 ttc)

ARA SMC = 25 801

N'hésite pas à lui transmettre mes coordonnées pour toutes interrogations, je répondrai à toutes ses demandes sans problèmes

Je passe la journée d'aujourd'hui pour des examens

Par ailleurs il faudrait demander à Hervé de nous fournir les gd livres fournisseurs, je sais qu'il était dessus la semaine dernière, je lui tel pour savoir s'il a pu finaliser, il a tous les éléments en sa possession.

Vincent

lazare groune mardi 2 février

De : lazare groune
Envoyé : mardi 2 février 2010
À : Vincent Lanteri
Objet : Re: 3 à 4 jours

Bonjour,

Il faudra quand même que nous nous voyions afin de faire la passation correctement avec Laurent Fusi pour Links, car là tu nous pénalises.

Je me permettrai donc de t'appeler de nouveau aujourd'hui.

Je constate en tous cas que certains ne font rien pour que cela se calme, ça n'est pas la première fois que je tente l'apaisement. Les réactions auxquelles j'ai droit en dise long.

Laurent Fusi

À : jevalli@

Cc : Lazare Groune <

14 mai 2010 à 17:27

Laurent Fusi

Directeur Général

Radio VITAMINE / Links SAS

Messieurs,

J'étais en rdv avec Hervé Bassac pour le bilan 2009.

J'ai quelques questions pour vous :

Links a assumé les couts :

- de l'animateur du morning de Mistral (un prestataire) 2000 HT/mois
- le cout des 2 journaliste pour un montant de 70000 euros.

J'ai consulté il y a quelques semaines les journalistes sur la répartition de leurs temps de travail, vous les trouverez ci-joint. Vous pourrez constater qu'ils passent plus de 50% de leurs temps pour Mistral.

Je pense qu'il faut bien évidemment refacturer le prestataire du morning et 50% des journalistes.

Qu'en pensez vous ?

Merci pour votre réponse attendu,

Cdt,

Laurent Fusi

Directeur Général

Radio VITAMINE / Links SAS